Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Facturier autocopiant.

Par Lulu06

Bonjour,
Je suis autoentrepreneur dans le nettoyage industriel et particulier.
Je voulais savoir si le facturier autocopiant était aussi valable qu'une facture complète car au vue de toutes les mentions légales obligatoires qu'il faut mettre sur une facture, on ne les retrouvent pas sur un facturier autocopiant.

Merci pour vos réponses,
Cordialement.

Par Isadore

Bonjour,

Il est possible d'établir des factures manuscrites, y compris avec un facturier autocopiant.

Mais cela ne dispense pas de réaliser des factures comportant toutes les mentions légales. Si elles ne sont pas déjà écrites sur le facturier, il faut les rajouter à la main.

Par Lulu06

D'accord merci beaucoup ??